



Veillez régulariser votre impayé.

Une erreur est survenue lors de la dernière tentative de renouvellement de votre abonnement. Par conséquent, l'accès à vos avantages vous a été retiré.

Veillez mettre à jour vos informations de facturation pour continuer à bénéficier de vos avantages.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le Centre d'aide ou à nous contacter

Cordialement,
L'équipe Canal.

Régulariser

Sans suite de votre part sous 48 heures, votre compte se vera restreint définitivement sans possibilité de récupération.

Copyright @ 2021 Canal Plus.